



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 99343

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur l'irremplaçable engagement des associations qui gèrent bénévolement et avec compétence, de nombreuses salles de cinéma en milieu rural. Si un effort a été fait pour la modernisation des salles, les nouvelles normes, adaptations et exigences liées aux formes modernes de diffusion des films, nécessitent de investissements et donc des moyens financiers. Il lui demande s'il peut préciser les dispositifs et concours financiers existants et plus précisément ceux susceptibles d'être alloués aux salles de l'arrondissement de Châteaubriant en Loire-Atlantique.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication, par l'intermédiaire du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), a toujours soutenu la pluralité de la diffusion et l'aménagement cinématographique du territoire. En témoigne la diversité du parc français qui, avec 5 470 salles de cinéma, est le quatrième parc mondial après la Chine, les États-Unis et l'Inde. À l'heure de la mutation numérique, le CNC a mis en place fin 2010 une aide à la numérisation destinée aux salles de cinéma les plus fragiles qui ne pourraient recueillir, pour s'équiper, suffisamment de « contributions numériques » versées par les distributeurs, dont le principe est prévu par la loi du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique des établissements de spectacles cinématographiques. Cette aide du CNC à la numérisation concerne prioritairement les établissements de un à trois écrans et peut couvrir une part très importante de l'établissement. En outre, elle sera coordonnée avec les aides que proposent les collectivités territoriales. Les salles de cinéma de l'arrondissement de Châteaubriant en Loire-Atlantique, parmi lesquelles les cinémas de Blain, Guémené-Penfao, Nort-sur-Erdre et Nozay, semblent tout à fait éligibles à cette aide.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99343

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1119

Réponse publiée le : 12 avril 2011, page 3644